



Une Loire plus franchissable

Thème 3 : La Loire, la mobilité et les franchissements

Calendrier Engagement
2016-2017



Échéance prévisionnelle
2018

FICHE INFORMATION n° :
03_22

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Cohérence Territoriale

ACTION : Mieux mailler le réseau vélo dans l'agglomération et dans la centralité urbaine -schéma directeur

RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n°22 :

Après avoir créé les aménagements vélos structurants nord-sud et est-ouest, Nantes Métropole poursuit le plan vélo afin de mieux mailler l'agglomération et la centralité. Dans ce cadre sera réalisé à court terme en appui du nouveau plan vélo, un schéma directeur de voies express vélo intercommunales. Ce schéma développera les liaisons vélos de part et d'autre de la Loire et se traduira par des premières réalisations avant 2020.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

L'objectif de la démarche « Plan vélo » est de développer la pratique du vélo comme mode de déplacement à part entière sur les courtes distances en lien avec les orientations définies dans le PDU et en cohérence avec la démarche « ville apaisée ». Le plan vélo comporte des actions relatives au développement des infrastructures, du stationnement, des services de location, le management de la mobilité et l'accompagnement des changements de pratiques.

Le plan d'action est doté d'environ 50 M€ de budget sur la période 2015/2020.

Il prévoit notamment l'élaboration d'un schéma directeur à horizon 2030, une meilleure hiérarchisation du réseau cyclable : Les axes structurants cyclables seront ainsi prolongés, de nouveaux axes express intercommunaux seront créés, le reste du maillage interquartier sera également conforté.

Un programme de stationnement vélo, en gare, sur l'espace public et en accompagnement de l'intermodalité sera mis en œuvre.

Les marchés de location de vélo (VLS) doivent également être renouvelés en intégrant la création d'un nouveau service de location longue durée.

Par ailleurs, des actions en matière d'éco-mobilité scolaire seront mise en œuvre sur une cinquantaine d'écoles pilotes dans l'agglomération.

Le plan d'action a fait l'objet d'une délibération enveloppe/programme au conseil métropolitain du 25 février 2016.

Les projets sont déclinés territorialement et un co-pilotage est assuré via les pôles de proximité à travers les commissions locales de pôles.

En lien avec les orientations du débat Loire, un nouveau programme d'aménagements de la Loire à Vélo est proposé dans ce second plan vélo.

Concrètement, il est proposé d'achever ou de créer plusieurs liaisons :

- Achever la liaison au sud Loire entre Saint-Sébastien et Trentemoult
- Réaliser trois nouvelles liaisons au niveau du Port à Bois reliant Trentemoult à Bouguenais centre ; au niveau de la rue des Usines à Nantes entre Roche Maurice et le Bas Chantenay ; et enfin au niveau de la RD358 sur la commune de La Montagne pour accéder au bac d'Indre.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Pour les principaux projets :

Axes structurants :

Délibération enveloppe/programme : février 2016

Choix du MOE : Septembre 2016

Début études préliminaires:automne 2016

Achèvement études : fin 2017

Travaux : 2018/2019

Axes express : Définition des éléments de programme : automne 2016

Études 2017

Travaux : 2018

MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :

Les principaux projets intègrent une phase concertation qui peut être intégrée dans la mission du MOE.

DIMENSION FINANCIÈRE :